

# LA VIE OUVRIÈRE EN FRANCE...

*Ou trouve tout naturel, en Europe, les divers contrats de louage qui s'y établissent pour la culture et pour le reste. On trouve naturel également l'embauchage des émigrants et des coolies pour revivifier les pays qui manquent de bras; comment ne voulez-vous pas que des noirs, avec leurs mœurs et leurs habitudes, ne trouvent pas plus naturel de remplacer ces contrats divers par celui qui leur paraît le mieux répondre à leurs goûts et à leurs besoins? Le noir ne fait pas de différence entre se procurer un captif et payer les appointements d'un employé ou les salaires d'un ouvrier; pour lui cette différence n'existe pas. Il a fallu que nous venions lui apporter nos lumières pour lui expliquer que ceci était mal et que cela est bien, ce à quoi il n'a, du reste, compris encore qu'une chose, c'est que des gendarmes interviendront dans l'un des cas...*

*("Rapport de la Chambre de commerce de Saint-Louis sur la nécessité de maintenir la traite", 20 septembre 1895.)*

## LA DURÉE DU TRAVAIL:

**Généralités:** Il y a une question sociale. Pourquoi la nier? Elle éclate à tous les yeux. Si la lutte menée par le prolétariat contre les hautes classes soulève des colères, ce n'est pas parce que le socialisme étale une plaie dont les ravages vont toujours croissant: c'est que parce qu'il menace des intérêts indifférents au mal économique et préoccupés surtout de se satisfaire (\*). Quoi de plus naturel, cependant, que les victimes cherchent l'amélioration de leur sort, exhalent leurs plaintes, dénoncent aux gens dont le cœur n'est pas encore desséché les maux dont elles souffrent, et, tenues écartées du festin social, demandent à la force le moyen de s'y asseoir?

*Laissez faire, laissez passer, ont dit les économistes, croyant résoudre ainsi, d'un trait de plume, toutes les questions qui se rattachent à la production et à la distribution des richesses; « et ils confièrent à l'intérêt personnel la réalisation du grand précepte, sans songer que chaque individu, quelle que soit la pénétration de sa vue, ne saurait, dans le milieu qu'il habite et du fond des vallées, juger l'ensemble que l'on ne peut découvrir qu'au sommet le plus élevé. Nous sommes les témoins des désastres qui ont été la suite de ce principe de circonstance, et s'il fallait citer des exemples éclatants, ils viendraient en foule témoigner de l'impuissance d'une théorie destinée à féconder l'industrie (1)».*

L'homme souffre d'abord du fait de l'Etat qui, pour maintenir, non pas, comme il le déclare, la suprématie de l'intelligence nationale, mais celle d'armements ruineux et que rien ne justifie, grossit constamment ses budgets (\*\*). Ainsi le budget ordinaire de l'exercice 1889 s'élevait en recettes prévues à 3.011.974.825 francs, soit environ 78 francs par tête, celui de 1890 à 3.046.417.120 francs, soit 79 francs; en 1891, les recettes étaient de 3.165.297.627 francs, soit 82 francs; en 1892 de 3.251.861.852 francs, soit 84 francs; en 1893 de 3.348.158.622 francs, soit 87 francs; en 1894 de 3.439.031.032 francs, soit 89fr.68 ; en 1895

(\*) Dans la monographie regroupant ces articles, les lignes précédentes sont écrites ainsi: *"Il y a une question sociale: personne ne songe plus à le nier, et si la lutte engagée par le prolétariat contre les hautes classes soulève des colères, c'est moins parce que le socialisme étale une plaie dont les ravages vont toujours croissant que parce qu'il menace des intérêts indifférents au mal économique et préoccupés surtout de se satisfaire". (Note A.M.).*

(1) *Doctrine de Saint-Simon, 1ère séance.*

(\*\*) Dans la monographie regroupant ces articles, les lignes précédentes sont écrites ainsi: *"L'homme souffre d'abord du fait de l'Etat, qui, pour maintenir, non pas la suprématie du travail national (ce qui serait une ambition louable), mais celle d'une armée ruineuse et dont rien ne justifie l'utilité, grossit constamment ses budgets". (Note A.M.).*

de 3.424.407.631 francs, soit 89fr.30 (2) (\*). Il y a donc eu, pendant les sept dernières années (\*\*) une augmentation constante (3) des charges individuelles, due, répétons-le, à l'importance croissante du budget de l'armement, et qui, par l'effet de la «*répercussion*» économique, a surtout frappé la classe ouvrière.

Si l'on examine, d'autre part, les budgets des divers Etats de l'Europe, on constate que celui de la France est un des plus chargés. L'Angleterre paie 60 francs, l'Autriche-Hongrie, 56; l'Italie, 59; l'Espagne, 47; la Belgique, 55; la Hollande, 63. Seules l'Allemagne dépasse la France, avec une contribution moyenne de 91 francs (\*\*\*).

L'homme souffre ensuite du fait des individus qui détiennent, au moyen du capital, la terre et tous les instruments de production et qui, plutôt que de soulager leurs proches en les admettant à consommer, fût-ce à bas prix, les produits nécessaires à l'existence, préfèrent chercher au loin des consommateurs riches, édifiant ainsi leur fortune sur les cadavres de ceux qui concourent à la produire.

Comment pourrait-on nier qu'il existe une question sociale quand on voit des industriels comme ceux de Nonancourt (Eure) et des communes voisines, que la *Ville de Paris* avait privés des eaux de l'Avre, encaisser une indemnité expressément destinée à *remplacer* ce moteur naturel par des moteurs mécaniques, puis... fermer leurs établissements? la *Commission des ardoisières d'Angers* payer les frais d'un procès perdu par elle contre ses ouvriers, au moyen de prélèvements sur les fonds de retraite de ces ouvriers? un inspecteur de la *Compagnie des chemins de fer de Lyon* disant à la veuve d'un homme d'équipe tué en service (4): «*Un homme d'équipe, Madame, vous devriez le savoir, c'est de la chair à locomotive*»? quand on voit les industriels éviter les effets de la concurrence en en faisant tomber tout le poids sur leurs ouvriers, comme ces filateurs d'Amiens qui affichaient, au mois de mars 1894, un règlement réduisant de moitié les primes accordées à toutes les catégories d'ouvriers, etc...? (\*\*\*\*).

Seuls pourtant les gens honnêtes et les clairvoyants font effort pour enrayer un mal dont les progrès sont chaque jour si sensibles (\*\*\*\*\*). Soit qu'ils redoutent pour leur caste les conséquences d'une réaction populaire, soit qu'une ombre de pitié ait touché leur cœur et que, moins engagés dans la mêlée sociale, ils en aient pénétré plus aisément les injustices et les hontes, ils conjurent capitalistes et gouvernants, les premiers de traiter plus humainement ceux que leur condition originelle a forcés de servir, les autres d'introduire leur médiation dans le duel économique.

«*Il importe surtout à la continuité du progrès social, dit un avocat général (5), que chacun élargisse la conception du devoir et du droit. Privilégiés de la fortune, patrons, chefs d'industrie, pas de préventions égoïstes, pas de résistances injustes, pas de théories absolues sur la légitimité de la possession! Sait-*

(\*) Dans la monographie, il est ajouté: "en 1899 de 3.537.751.526, soit 92fr.22". (Note A.M.).

(2) En supposant que cette quotité fût réellement celle que paie chaque individu, comment ne pas comprendre qu'infinitésimale pour un revenu annuel de plusieurs milliers de francs elle serait encore trop lourde aux salaires quotidiens de 3 francs? Mais on sait que l'ouvrier, consommant plus que le petit rentier parce qu'il a une plus nombreuse famille, verse par les impôts de consommation et les impositions du logement une somme supérieure à la moyenne.

(\*\*) Dans la monographie, il est noté: "la période septennale 1889-1895". (Note A.M.).

(3) La diminution du budget de 1895, minime d'ailleurs, ne fut, en effet, qu'accidentelle et due à l'économie réalisée par la conversion du 4,5% (février 1894).

(\*\*\*) Dans la monographie, il est noté: "L'Angleterre ne paie que 60 francs, ... Seules la Russie et l'Allemagne dépassent la France, avec une contribution moyenne: la première de 165 francs, la seconde de 91 francs". (Note A.M.).

(\*\*\*\*) Dans la monographie, il est ajouté: "quand, enfin, les employeurs prétendent retenir sur les salaires le coût des primes d'assurance nécessitées parle risque professionnel?...". (Note A.M.).

(4) 13 janvier 1893.

(\*\*\*\*\*) Dans la monographie, cette phrase devient: "Seuls pourtant les gens honnêtes et les clairvoyants font effort pour enrayer un mal dont les progrès sont chaque jour si sensibles". (Note A.M.).

(5) M. Sarrut, discours de rentrée prononcé devant la *Cour d'appel de Paris*, octobre 1890.

on dans quelle mesure la richesse des uns est faite de prélèvements opérés sur le labeur des autres? L'ouvrier n'est pas un instrument, mais un collaborateur. Vous lui devez autre chose que le salaire».

«Dans l'état actuel, dit M. de Chambrun (6), le patron est à l'ouvrier comme le despote est au sujet. Selon moi, le patron doit être à l'ouvrier comme le monarque constitutionnel est au citoyen libre, car si l'ouvrier a sur l'esclave une supériorité: le droit de fuite, il a une infériorité, il subit l'over trade, le chômage, et alors il meurt de faim». Il faut donc, avant toute autre modification, affranchir le travail des conventions léonines et le placer sous la protection du contrat synallagmatique: *Do ut des*, je donne pour que tu me rendes.

Quand, il y a quatre ans (\*), M. Jules Huret eut apprécié le labeur et la fatigue des ouvriers du Creusot, il songea que le hasard aurait pu faire de lui «le puddleur au torse nu qui, une heure durant, enfonce, remue formidablement son énorme pince de fer dans le four chauffé à blanc (7)». Et il s'écria: «Mais il me semble que je me révolterais!» et il se promit de demander aux ouvriers pourquoi ils ne se révoltent pas.

Que peuvent cependant ces indignations, ces objurgations, ces appels à l'humanité contre l'endurcissement des mercantis? Sourds aux protestations de la pitié comme aux conseils de la prudence, les patrons persistent à considérer l'ouvrier comme une machine dont le travail doit toujours être supérieur à lui-même. Le dernier mot pour eux, la mesure de l'ordre social, c'est le dividende. S'élève-t-il? Parfaite est la société. Descend-il? C'est le chaos anarchique; vite quelque bonne loi, - quelque injustice nouvelle, - pour rétablir l'ordre.

Aussi voyez avec quelle rapidité se constituent et grossissent les fortunes industrielles! Domela Nieuwenhuis a dressé pour les Etats-Unis, d'après le *Dictionnaire statistique*, le tableau comparatif suivant des salaires et des bénéfices industriels, dans lequel les sommes sont exprimées en livres sterling (\*\*):

ANNÉES	COUT DES MATIÈRES		VALEUR		PROFIT	
	PREMIÈRES	DES PRODUITS	DES OUVRIERS	DES PATRONS		
1850	116.000.000	212.000.000	49.000.000	47.000.000		
1800	214.000.000	394.000.000	80.000.000	100.000.000		
1870	510.000.000	846.000.000	161.000.000	175.000.000		
1880	708.000.000	1.112.000.000	198.000.000	206.000.000		

Ainsi, en 1850, le prix de revient des matières premières n'atteint qu'à la moitié du prix de vente des produits; le total de la rente industrielle est cependant inférieur de 2 millions au total des salaires; trente ans plus tard, la valeur des matières premières s'est sensiblement rapprochée de celle des produits, et néanmoins le profit patronal est parvenu à dépasser le chiffre des salaires de 8 millions. Ce ne peut donc être que sur les salaires que le capital réalise ses bénéfices actuels.

Une autre statistique confirme les chiffres donnés par Domela Nieuwenhuis (8):

ANNÉES	NOMBRE		SALAIRES		PRODUIT	
	des ÉTABLISSEMENTS	des OUVRIERS	des OUVRIERS	des ÉTABLISSEMENTS		
1850	123.025	957.059	236.755.404	1.019.106.616		
1860	140.433	1.311.240	378.878.066	1.885.861.676		
1870	253.848	2.053.990	775.584.343	4.232.325.442		
1880		2.732.595	947.000.000	5.369.000.000		

  

ANNÉES	POURCENTAGE		VALEUR des MATÉRIAUX	
	des SALAIRES	CAPITAL INDUSTRIEL (en millions)	(en millions)	
1850	23,23%	553.000.000	555.000.000	
1860	20,00%	1.009.000.000	1.031.000.000	
1870	18,55%	2.118.000.000	2.483.000.000	
1880	17,60%	2.790.000.000	3.396.000.000	

(6) *Nouvelles conclusions sociologiques*, Calmann-Lévy, 1893.

(\*) Dans la monographie, il est noté: "en 1892" (Note A.M.).

(7) *Figaro*, septembre 1892.

(\*\*) Dans la monographie, ce dernier morceau de la phrase disparaît, et les sommes figurant dans le tableau sont annoncées en dollars. (Note A.M.)

(8) Les prix sont exprimés en dollars. Note figurant uniquement dans la monographie finale. (A.M.)

On ne possède pas les chiffres de 1890 pour le pays tout entier; mais ceux qui concernent les grandes villes montrent que de 1880 à 1890 le développement de la richesse manufacturière aux Etats-Unis a été considérable. A New-York, le capital s'est élevé de 181 millions de dollars à 420 millions; à Brooklin, de 61 à 126 millions; à Buffalo, de 26 à 67 millions. Quant à la fortune totale, voici le mouvement qu'elle a suivi depuis 1850:

ANNÉES	POPULATION (habitants)	FORTUNE (en dollars)
1850	23.191.876	7.000.000.000
1860	31.443.321	16.000.000.000
1870	38.558.371	30.000.000.000
1880	50.155.783	43.600.000.000
1890	62.622.250	63.000.000.000
1894		72.000.000.000

On estime enfin que cinquante mille personnes possèdent la moitié de la fortune totale.

Le statisticien Engel a calculé que l'ouvrier produit annuellement une valeur de 3.600 marks (3.996 francs), tandis que son salaire n'est que de 900 marks (999 francs). Le patron prélève donc sur le rendement de chacun de ses ouvriers trois quarts, dont un au moins représente un bénéfice net. Multipliez ce quart par le nombre des ouvriers employés, et le total expliquera les fortunes considérables réalisées par certains établissements industriels de l'Amérique du Nord, de l'Angleterre et de la France.

Les cochers et conducteurs des omnibus de Paris reçoivent un salaire moyen de 5fr.75 pour seize heures de travail. Comparez avec ce chiffre le rendement quotidien des lignes exploitées par la Compagnie. L'omnibus «*Gare Saint-Lazare-place Saint-Michel*» réalise par jour et par voiture une recette variant de 120 à 150 francs, soit pour toutes les voitures qui desservent cette ligne une somme de 3.000 francs. D'égal rapport est le tramway «*Montrouge-Gare de l'Est*», dont les douze courses quotidiennes produisent de 120 francs à 150 francs; les tramways «*Saint-Ouen-Bastille*» et «*La Chapelle-Square Monge*» donnent une moyenne de 100 francs par jour et par voiture. Enfin les deux lignes «*Madeleine-Bastille*» et «*Clichy-Odéon*» atteignent une moyenne quotidienne de 150 francs. Chacune d'elles fournit pour le total des voitures et par jour une recette de 5.000 francs. Or, que coûte à la Compagnie l'entretien de chacune de ses voitures? 50 francs par jour. On comprend dès lors le chiffre colossal de ses bénéfices (9), qui, de 36 millions de francs en 1891, s'est élevé à plus de 40 millions.

Même condition au Creusot. Là, quand les enfants sortent de l'école primaire, ils passent des examens pour entrer dans les ateliers d'apprentissage de M. Schneider, où on leur enseigne tout ce qu'il faut savoir pour être admis à l'usine comme apprentis. Les plus intelligents, cinq ou six tous les ans, sont envoyés à l'école des Arts-et-Métiers de Châlons, reviennent au Creusot comme dessinateurs et peuvent devenir contremaîtres et chefs d'atelier; les autres sont reçus dans les ateliers de tournerie, d'ajustage, de forgeage, de chaudronnerie; les derniers sont mis aux fours à puddler s'ils sont solides, transformés en mineurs ou en manœuvres. Il ont alors douze sous par jour, et tous les ans on accorde aux bons sujets cinq sous par jour d'augmentation... La Compagnie verse aux veuves d'ouvriers morts à son service des pensions variant, suivant le nombre des enfants, de 20 à 40 francs par mois; les ouvriers possèdent, à partir de soixante-cinq ans, outre le domicile qui leur appartient, et qu'ils ont payé, une pension de 20 francs par mois (10). Quant aux bénéfices réalisés par la Compagnie, ils s'élèvent, bon an mal an, à plusieurs millions. Le dividende payé aux actionnaires pour l'exercice 1892-1893 a été de 100 francs (\*).

Les Compagnies de chemins de fer poussent encore plus loin la dureté à l'égard de certains de leurs «*collaborateurs*». La plupart des maisonnettes où elles logent les gardes-barrières sont de misérables enclos qui contiennent souvent, dans un espace restreint, une nombreuse famille. Ainsi, à Villedec, sur le réseau du Midi, un malheureux «*poseur*» avait ses deux filles malades de la fièvre typhoïde. L'une mourut; faute de place, l'autre dut partager le lit de sa mère alors en couches.

(9) F. Raoul-Aubry, *Figaro*, 12 avril 1894. Cette note disparaît dans la monographie finale. (A.M.).

(10) Jules Furet, *Enquête sur la question sociale en Europe*, *Figaro*, 1892. - Cf. *Un fief capitaliste*, brochure remarquable de J.B. Dumay.

(\*) Cette dernière phrase disparaît dans la monographie finale.

«Nous connaissons, disait naguère le *Réveil des travailleurs de la voie ferrée* (11), une foule de ces prétendues habitations, où, si la famille est nombreuse, les malades sont obligés de vivre dans des chambres malsaines; heureux quand cette horrible gêne n'est pas aggravée par les visites indiscretes et arrogantes de certains chefs».

Nous pourrions multiplier ces exemples. A quoi bon? Ce qu'il suffit de constater, ce sont les efforts et l'ingéniosité que déploient les patrons pour duper, pressurer toujours davantage le manouvrier. Innombrables sont leurs tentatives, trop souvent couronnées de succès, pour augmenter le rendement de la machine humaine: prolongation de la journée de travail, suppression ou diminution des heures de repos, violation des dispositions ou des coutumes qui concernent le paiement du salaire, trafic des économats, paiements en nature, amendes, etc...

De temps immémorial, les Compagnies minières se sont réservé le droit de renvoyer ceux de leurs ouvriers qui subissent une condamnation, si légère qu'elle soit: pour un échange d'injures, une querelle de ménage ou de cabaret. Mais cette faculté, elles n'en usent qu'à leur convenance, et l'on s'aperçoit que leur rigueur s'exerce surtout contre ceux des condamnés qui appartiennent à un syndicat. A l'égard des autres, elle se relâche (12).

Souvent l'autoritarisme et l'avidité revêtent une forme moins délicate encore. Les Compagnies minières refusent parfois de porter au compte de l'ouvrier qui les a extraits ce qu'on appelle les «*charbons malpropres*»; mais elles n'oublient jamais de les envoyer au tas et de les vendre, à leur propre profit (13).

Avant 1891, la verrerie Sainte-Clotilde, de Carmaux, pratiquait de même. Les «*bouteilles rebutées*», bien qu'impayées aux verriers, étaient vendues au même prix que les autres. «*La grève de 1891*, dit M. Léon de Seilhac (14), fit obtenir aux verriers la casse des rebuts. Le résultat ne se fit pas attendre. Au lieu de 30 rebuts qui étaient auparavant comptés en moyenne dans la journée d'un ouvrier, sur 600 bouteilles environ qu'il fabriquait, on ne trouva plus qu'une moyenne de 8 à 10 rebuts; et cela s'explique facilement. Toutes les bouteilles rebutées devant être impitoyablement cassées, le dommage était désormais pour le patron le même que pour l'ouvrier; les choisisseurs se montrèrent donc moins méticuleux, et les rebuts furent réduits à leur minimum, au grand avantage des verriers. M. Rességuier feignit de trouver la combinaison trop peu favorable à ses ouvriers, et il essaya de leur faire admettre un autre système par le calcul suivant: «*Nous ne casserons plus les rebuts, mais nous vous paierons à moitié prix ceux qui seront vendables. - Eh ! répliquèrent les ouvriers, si on nous compte comme rebuts la moitié de notre production? - N'ayez pas cette inquiétude, répondit M. Rességuier. Pour qu'il ne puisse y avoir d'abus, nous fixerons le maximum des rebuts à 25. S'il y en a plus de 25, ils seront tous cassés: ce sera comme sous le régime actuel. S'il y en a moins, on fera un second choix, et tous ceux qui seront vendables vous seront payés à moitié prix. Vous y avez tout avantage. Car, si vos 25 rebuts sont vendables comme second choix, puisque je vous les paierai à moitié prix, c'est-à-dire sur le pied de 2 francs le cent, ce sera 50 centimes que vous y gagnerez et que vous n'auriez pas sous le régime pur et simple de la casse*». Le sophisme était évident quoique bien présenté. En effet, sous le régime de la casse, l'intérêt du patron, comme de l'ouvrier, était de réduire les rebuts, si bien qu'ils étaient tombés, nous venons de le voir, d'une moyenne de 30 à une moyenne de 10. Mais, sous le régime que proposait M. Rességuier, l'intérêt du patron aurait été, au contraire, d'élever autant que possible les rebuts au maximum admis de 25, parce qu'au second choix, il aurait eu, en supposant toujours une dizaine de bouteilles inacceptables, une moyenne de 15 bouteilles vendables, qu'il aurait payées moitié prix à l'ouvrier au lieu de lui en payer le prix entier. C'était une perte claire pour l'ouvrier, bien loin que ce fut pour lui un bénéfice. Les verriers de Carmaux ne s'y méprirent pas, et la question de la casse des rebuts fut une des causes lointaines de la grève de 1895 (\*).

A Saint-Nazaire, la journée des déchargeurs de charbons anglais va de six heures à six heures.

(11) Avril 1894. Cette note disparaît dans la monographie finale. (A.M.)

(12) Camille Lespilette, *Revue socialiste*, décembre 1893. (13) Id., loc. cit.

(14) *La Grève de Carmaux et la Verrerie d'Albi*, Perrin et Cie, 1897.

(\*) L'intégralité de ce paragraphe disparaît dans la monographie finale. (Note A.M.).

Lorsque les arrivages sont abondants et qu'il est nécessaire d'en hâter le déchargement, les entrepreneurs font travailler leurs hommes jusqu'à sept heures et leur paient cette heure supplémentaire; mais lorsque le travail diminue, au lieu d'en informer immédiatement les manœuvres et de leur notifier l'arrêt du déchargement à six heures, ces entrepreneurs n'ordonnent la clôture que quinze ou vingt minutes plus tard. En sorte que ce quart d'heure impayé, multiplié par le chiffre du personnel, fournit à l'entrepreneur un notable et imprévu, mais peu honnête bénéfice (15).

*A suivre.*

**Fernand et Maurice PELLOUTIER.**

-----

(15) *Démocratie de l'Ouest*, 1892. Les déchargeurs reçoivent 50 centimes par heure, soit 10 centimes et demi par quart d'heure. Chaque entrepreneur emploie environ cinquante hommes. Bénéfice réalisé sur le prix de revient du déchargement: 6fr.25.